



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 20 décembre 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 370 MILLIONS DE DOLLARS EN OBLIGATIONS POUR RÉSOUDRE
LES DEMANDES D'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS**

***Les obligations aideront près de 10 000 employeurs à respecter leur engagement envers leurs
employés tout en payant les réclamations des travailleurs blessés***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État de New York avait émis 370 millions de dollars en obligations pour aider les fiducies de groupe autogérées en faillite à respecter leurs obligations envers les employés blessés. Les obligations sont mises à disposition grâce au Business Relief Act de 2013 du Gouverneur, qui autorise le Conseil d'indemnisation des travailleurs à utiliser les recettes pour acheter des assurances en vue de payer les réclamations des employés blessés; les employeurs rembourseront les coûts des assurances selon des conditions favorables.

« Avec le Business Relief Act de 2013, l'État offre à des milliers d'entreprises une façon abordable et pratique de répondre à leurs responsabilités pour que les travailleurs blessés puissent recevoir les indemnités qu'ils méritent, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Les employés blessés au travail ont droit à leurs primes d'indemnisation, et les obligations émises par l'État offriront l'aide financière nécessaire à ce que les employeurs répondent à ces besoins. Nous sommes heureux de travailler côte à côte avec les entreprises et les communautés de travailleurs pour que tous les New-Yorkais soient couverts. »

Les obligations, émises par l'Autorité des Dortoirs de l'État de New York, ont reçu la cote de solvabilité la plus élevée qui soit de Moody's, Standard & Poor's et Fitch. Le chef de file bancaire Siebert Brandfort Shank, une entreprise certifiée appartenant à des femmes ou à des minorités (EAFM), et Goldman Sachs ont amené les obligations sur le marché. Les obligations sont exemptes des taxes de la ville et de l'État de New York.

Le Conseil d'indemnisation des travailleurs de l'État de New York utilisera les recettes des obligations pour acheter des polices d'assurance qui permettront de payer les réclamations des travailleurs blessés lorsque leurs employeurs - membres de fiducies de groupe autogérées sans solvabilité - ont abandonné

French

lesdites réclamations. Les entreprises de ces fiducies rembourseront le Comité du coût de ces « polices de prise en charge du passif » sur dix ans, à bas taux d'intérêt. D'ici le 31 décembre 2013, le Conseil finalisera l'achat de polices d'assurance au nom des deux plus grandes fiducies de groupe en souffrance, le Healthcare Industry Trust of New York et le Healthcare Providers Self Insurance Trust. Les recettes supplémentaires pourront servir à l'achat de polices d'assurance pour les fiducies de groupe qui ont refusé de satisfaire à leurs obligations en matière de réclamations et dont les réclamations sont à présent gérées par le Conseil. Le Business Relief Act de 2013 autorise jusqu'à 900 millions de dollars en obligations.

Le transfert des obligations aux compagnies d'assurance assure le paiement des primes aux travailleurs blessés; actuellement, le Conseil paie leurs réclamations, étant en cours de procédures juridiques pour récupérer les coûts. Les assurances n'exemptent pas les membres des fiducies de leur responsabilité, mais cela crée un mécanisme clair et économique pour que les employeurs puissent répondre à leurs obligations envers les employés blessés ou malades. L'assurance de prise en charge du passif impose également un plafond sur le coût de ces réclamations pour les employeurs, cela à un prix favorable.

Le président du Conseil d'indemnisation de l'État de New York Robert Beloten a déclaré : « Il s'agit d'une méthode créative et très efficace pour faire en sorte que les travailleurs reçoivent toutes les primes qu'ils méritent selon la loi, tout en résolvant la situation difficile dans laquelle ces employeurs se retrouvent avec la faillite de leurs fiducies de groupe. »

Le président de DASNY, Paul T. Williams Jr., a déclaré : « Ce fut là une vente d'obligations des plus réussies, avec de très forts intérêts pour les investisseurs, basés sur la sécurité assurée de ce nouveau programme coté AAA. De plus, sous l'égide du Gouverneur, DASNY a augmenté l'utilisation de EAFM pour ses travaux de finances publiques. Siebert Brandford Shank, une EAFM, et Goldman Sachs ont amené ces obligations sur le marché, avec Siebert à titre de teneur de livres principal. »

La présidente et première dirigeante de Siebert Brandford Shank, Suzanne Shank, placeuse principale du financement, a déclaré : « Ce nouveau crédit coté AAA, avec son fort flux de rentrées, a été extrêmement bien reçu par le marché, et cela a entraîné la vaste participation des investisseurs ainsi que d'excellents taux de prix. Nous sommes extrêmement heureux d'être impliqués dans cette importante nouvelle initiative. »

Le directeur administratif d'Unshackle Upstate, Brian Sampson, a déclaré : « Depuis la récession, une menace pèse sur les employeurs actuels qui ont pris part à des fiducies autogérées en ce qui concerne les assurances d'indemnisation des travailleurs. Cette menace tient à une responsabilité estimée à 800 millions de dollars pour les employeurs qui sont toujours en affaires. Le Gouverneur Cuomo et son équipe ont travaillé diligemment avec la communauté des affaires pour répondre au problème, et ils émettent à présent des obligations en vue de réduire le fardeau des employeurs. C'est une action prudente qui permettra de garder des emplois dont on a tant besoin partout dans l'État. »

Le directeur administratif du New York Committee for Occupational Safety and Health, Joel Shufro, a

French

déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur et le Conseil d'indemnisation des travailleurs d'avoir pris cette importante mesure pour faire en sorte que les primes aux travailleurs blessés ne soient pas interrompues. Nous sommes fortement d'accord sur le fait que les employeurs qui n'ont pas suffisamment payé pour leurs obligations en joignant des fiducies de groupe à assurances autogérées doivent répondre à leurs responsabilités. Les employeurs qui ont profité de paiements artificiellement bas ne devraient pas être exempts aux dépens des travailleurs blessés ou des employeurs qui ont déjà payé leur juste part. »

Le président de la Safety Group Managers Association, Thomas McEvily, a déclaré : « Après force débat, discordes et litige, le Conseil d'indemnisation des travailleurs a trouvé une façon raisonnable de réparer le désastre qu'étaient les assurances de groupe autogérées. Les mesures législatives et les réglementations mises en place au cours des quelques dernières années offrent un équilibre entre la responsabilité des entreprises envers leurs choix et la santé économique globale du secteur des petites entreprises de l'État. Le Gouverneur Cuomo a travaillé fort pour améliorer le climat des affaires à New York dans ces circonstances économiques très difficiles. À nos yeux, la solution qu'il offre sur le dilemme des fiducies est un autre exemple de la volonté de ce gouverneur de faire les choix nécessaires pour assurer la prospérité de notre État. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418